

p.2 & 3 **Budget 2018**

p.4 & 5 **Zoom sur**
... aménagement de l'espace

SOMMAIRE

Éditorial



ACTUALITÉS

- Trophée des Sports
- Nouveau pôle administratif à Vayrac
- Intégration SMIVU Bretenoux/Biars

➤ 1

FINANCES

- Budget 2018

➤ 2 & 3

ZOOM SUR...

- Aménagement de l'espace (SCoT et PLUi-H)

➤ 4 & 5

SOLIDARITÉ

- Maison de santé de Souillac
- Chèque énergie

➤ 6

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Cure de jouvence pour les Cascades du Causse
- Les piscines communautaires

➤ 7

ÉCONOMIE

- Abattoir La Plume du Causse

➤ 8

GEMAPI

- Restauration de la continuité écologique
- Système d'alerte de crues
- Travaux d'urgence de protection de berge à Bretenoux

➤ 9

CULTURE & PATRIMOINE

- Ciné Belle Étoile
- Culture & numérique
- Saison du Pays d'art et d'histoire

➤ 10

Le Nord du Lot a souvent devancé les évolutions législatives : en matière d'organisation territoriale, avec une volonté de regroupement très tôt exprimée, mais aussi d'exercice de compétences avec une prise en compte, avant que la loi ne nous y oblige, des enjeux liés à l'eau et au risque inondation ou encore à la planification territoriale. Être précurseur, c'est oser prendre des risques, déranger parfois mais c'est surtout aller de l'avant, toujours !

Cette détermination à regarder vers l'avenir, c'est le sens du budget que nous venons d'adopter à l'unanimité. Avec un peu plus de 67 M€, il traduit l'engagement de Cauvaldor en matière d'investissements, d'attractivité du territoire et de solidarité.

Cette volonté d'anticipation, c'est aussi ce qui nous a poussé à nous engager dans l'élaboration de documents de planification à l'échelle de notre grand territoire. Le Schéma de Cohérence Territoriale, qui vient d'être approuvé en Conseil communautaire, et demain le PLU intercommunal, nous permettront d'inscrire notre action dans un cadre commun et partagé pour offrir aux habitants de nos 79 communes un développement équilibré et durable.

L'été sera bientôt là, l'offre d'animations et de loisirs est riche dans nos villes et villages : des projections en plein-air avec Ciné Belle Étoile, des rendez-vous quasi quotidiens avec le patrimoine dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire mais aussi la fraîcheur des bassins de nos cinq piscines communautaires.

Excellent été à toutes et à tous !

Gilles LIEBUS,
Président

Ce magazine est une publication périodique gratuite éditée par Cauvaldor - Juin 2018

Directeur de la publication :

Gilles Liébus, Président

Conception et réalisation :

service communication

Impression :

Mauguin Imprimeurs - 19000 Tulle

Crédits photos : Cauvaldor, Lot Tourisme, Ory.

Photo de couverture : Vignes et cazelle à Rocamadour,

© Lot Tourisme C. Novello

 **PEFC** 10-31-3162 / Certifié PEFC /

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



le podium des primés à Biars-sur-Cère

TROPHÉE DES SPORTS

Un beau succès pour la 1^{ère} édition !

Plus de 100 sportives et sportifs ont été récompensés lors de la soirée de remise des prix du 1^{er} Trophée des sports Causses et Vallée de la Dordogne. Les représentants des clubs, éducateurs et parents des lauréats mais aussi les élus s'étaient déplacés nombreux pour l'occasion, le 23 mars dernier à Biars-sur-Cère. Les lauréats ont été primés pour leur engagement, leur comportement ou leur résultat dans 9 catégories : jeune sportif, jeune sportive, équipe masculine, équipe féminine, éducateur, dirigeant, arbitre, sportif en situation de handicap, jeunes partis évoluer en Régional ou National.

Il s'agit de récompenser les jeunes pour leur palmarès ou leur exemplarité mais au-delà, de valoriser de manière collective les acteurs du tissu associatif : sportifs et bénévoles qui participent à la vie des clubs. Cette manifestation reflète l'ambition de Cauvaldor d'accompagner la vitalité du maillage sportif, en soutenant et fédérant les associations, contribuant ainsi au maintien et au développement de l'offre d'activités.



RETROUVEZ LE
PALMARÈS DU
TROPHÉE DES
SPORTS 2018

sur www.cauvaldor.fr

rubrique :
Famille & Solidarité.

SERVICES AU PUBLIC

09 80 50 10 00*

Ouverture public : lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* coût d'un appel local

Nouveau pôle administratif à Vayrac

Un nouveau bâtiment, moderne et accessible, rassemble en un lieu unique plusieurs services publics. Cette réalisation a permis de réinvestir un site à proximité immédiate du centre-bourg de Vayrac, d'accès direct et offrant des facilités de stationnement. Plusieurs services de Cauvaldor y sont installés depuis le mois de mars : juridique, information géographique

et aménagement de l'espace/planification/urbanisme (avec notamment les 6 agents qui assurent l'instruction des permis de construire), le technicien chargé du suivi des installations d'assainissement non collectif (SPANC) du secteur et les agents du pôle territorial Bretenoux/Biars/Vayrac. Une antenne de la Maison des solidarités départementales y est également installée.

VOIRIE

Deux équipes dédiées à l'entretien

Cauvaldor est compétente pour la gestion des voiries communales classées que les communes lui ont transférées (soit environ 1 800 km). Elle prend en charge les réparations importantes aux travers d'un programme d'intervention annuel confié à des entreprises mais aussi l'entretien régulier (point à temps, entretien des accotements...) réalisé par les services de Cauvaldor ou par les communes.

Depuis la fusion avec l'ancienne Communauté de

Communes Cère & Dordogne au 1^{er} janvier 2017, l'équipe du SMIVU du secteur de Bretenoux continuait d'assurer les travaux d'entretien régulier sur ses communes. Conformément à la loi, ce syndicat inclus dans le périmètre intercommunal et exerçant une compétence communautaire a été dissout en début d'année et ses cinq agents techniques intégrés à l'équipe de Cauvaldor. Désormais, Cauvaldor dispose de deux équipes techniques en régie dédiées à la voirie : une basée sur Bretenoux/Biars et une autre basée sur Gramat/Padirac.

PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT

Budget 2018

Les élus de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne ont voté à l'unanimité un budget d'un peu plus de **67,1 M€** (dont 49,2 M€ pour le budget principal et 17,9 M€ sur les 26 budgets annexes). Un budget qui soutient l'investissement et confirme l'engagement de Cauvaldor en matière d'attractivité du territoire et de solidarité.

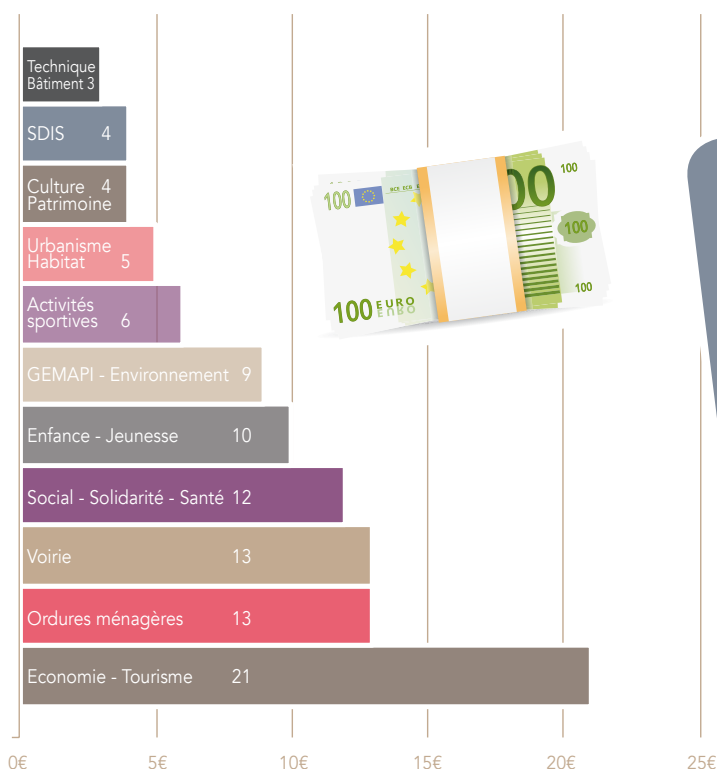
Ce budget reflète les axes prioritaires pour l'avenir du territoire

- > **Maintenir une gestion saine et équilibrée** pour dégager des marges de manœuvre permettant des investissements ambitieux sans augmentation d'impôt.
- > **Développer et soutenir l'attractivité et le dynamisme économique.**
- > **Penser l'avenir du territoire** selon les orientations du SCoT avec une action à tous les échelons (voirie, aménagement des villages, habitat, paysages, patrimoine, assainissement, valorisation des déchets, etc.).
- > **Faire de Cauvaldor un territoire d'accueil** grâce à une politique dynamique en faveur du sport et de la culture, des familles et des personnes âgées.



Repères

- Un budget total de 67 M€
- 28 M € d'investissement
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées
- Une fiscalité constante



Pour **100€** budgétés
voici comment sont réparties les dépenses
entre les différents domaines d'intervention
de la collectivité.

CAUVALDOR
AUX CÔTÉS DES COMMUNES

Sur le budget 2018, plus d'1 M€ seront consacrés au soutien direct aux budgets communaux à travers :

- **450 000 € de fonds de concours** pour accompagner les investissements communaux.
- **Une participation à hauteur de 50 %** du reste à charge sur les projets cœur de village, soit 340 495 €.
- **140 000 €** pour la prise en charge partielle du coût du service **Autorisation du Droit des Sols** (instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes).
- **40 000 € de fonds de soutien** pour des opérations de restauration du patrimoine.
- D'autre part, sur **2017/2018**, le financement du document d'urbanisme **PLUi-H** qui sera le document d'urbanisme applicable sur les 79 communes, représente une **dépense de 743 750 € pour Cauvaldor**.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Un budget qui reste constant à périmètre de missions identiques et qui intègre de nouvelles compétences (voirie avec le SMIVU de Bretenoux, revitalisation des centres-bourgs, équipements sportifs avec les équipements de Sousceyrac-en-Quercy, solidarité via l'augmentation de la subvention au CIAS sur fonds propres et la reprise partielle des CCAS de Gramat et Souillac) et une perte de recettes d'environ 185 000 € liée à la fin du dispositif des emplois aidés.

➤ **Cauvaldor** peut s'appuyer sur une capacité d'autofinancement de 7,5 M€ (dont 2 M€ d'amortissements) notamment pour la prise en charge de la compétence voirie (programme annuel de réparations et gros travaux 2,35 M€ pour 2018).

Futur RAM de Martel attendant à l'actuelle crèche



Une section d'investissement qui se consolide

L'engagement de Cauvaldor en matière d'investissement s'élève à 27,9 M€ (21 M€ en budget principal et 6,9 M€ sur les budgets annexes). Les opérations programmées visent à équiper et moderniser le territoire : attractivité économique (acquisitions foncières, aides à l'immobilier d'entreprise, travaux sur les zones d'activités), services multi-générationnels (construction de maisons de santé, réhabilitation des crèches et équipements sportifs...), aménagement de l'espace et habitat.

ZI des Landes de Biars-sur-Cère



2018

QUELQUES OPÉRATIONS PHARES :

- Création voirie du collège de Bretenoux : 814 801 €.
- Aménagement d'espaces publics (Cressensac et Les Quatre Routes du Lot) : 645 840 €.
- Travaux d'aménagement du cœur de village de St Médard de Presque : 429 600 €.
- Travaux d'aménagement de la rue d'Orlinda à Bretenoux : 413 058 €.
- Frais d'études et travaux de la Maison de Santé de Sousceyrac-en-Quercy : 1 093 782 €.
- Suite des travaux de réhabilitation du logement foyer de St-Céré : 463 967 €.
- Construction du RAM de Martel : 185 000 €.
- Travaux de sécurisation et de climatisation des crèches : 130 000 €.
- Réhabilitation du centre aquarécréatif de Gramat : 1 440 000 €.
- Travaux et frais d'études sur les gymnases et les piscines : 390 000 €.
- Travaux sur la ZI de Biars-sur-Cère (création de voirie et réseaux) : 270 000 €.

Données de la pression fiscale par rapport aux territoires voisins :

2017	CAUVALDOR	Grand Figeac	Grand Cahors	Agglo de Brive
Taxe d'habitation	7,9 %	8,04 %	8,08 %	7,06 %
Taxe foncière sur le bâti	0,6 %	5,07 %	0 %	0 %
Taxe foncière sur le non bâti	6,80 %	6,86 %	7,49 %	5,90 %
Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères	10,39 %	11,79 %	10,23 %	Taxe incitative
Cotisation foncière entreprises	27,36 %	32,48 %	32,78 %	31,72 %

SCoT et PLUi-H : se projeter, anticiper, coordonner et planifier

La volonté des élus de Cauvaldor est de disposer de documents cadres pour assurer un développement équilibré et durable du territoire. C'est la vocation des documents de planification qui permettent de définir une stratégie de développement et d'aménagement afin de déterminer des règles touchant à l'affectation et à l'occupation des sols. Ainsi, le SCoT a été approuvé en janvier dernier et la collectivité s'est engagée dès 2015 dans une démarche de PLUi-H.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, un cadre d'action pour les 10 ans à venir

➤ Le SCoT a été approuvé en Conseil communautaire du 16 janvier 2018. Il constitue un cadre de référence pour la conduite des politiques publiques en matière d'habitat, de mobilité, d'attractivité économique, d'environnement et d'organisation de l'espace. Document réglementaire, le SCoT est aussi la traduction d'un projet politique qui engage la communauté de communes sur des lignes directrices pour le développement de son territoire à l'horizon 2030 et la construction d'un avenir commun aux habitants de ses 79 communes. Tout au long de la démarche, élus, partenaires techniques, partenaires institutionnels ainsi que les habitants ont pu suivre l'élaboration du document et s'exprimer à l'occasion d'ateliers de travail, de réunions publiques ou encore d'une exposition itinérante. Le projet approuvé traduit la volonté des élus de créer les conditions d'accueil de la population (pour pallier notamment son vieillissement), du dynamisme économique et de la création d'emplois tout en assurant la préservation de l'environnement et du cadre de vie, essentiels à l'attractivité du territoire. Il s'attache à renforcer la structuration en réseau du territoire en s'appuyant sur le maillage de bourgs et villages qui caractérise le nord du Lot.

➤ Ainsi, le SCoT Causses et Vallée de la Dordogne s'articule autour de 4 axes qui seront les piliers du projet de territoire de la communauté de communes pour les années à venir :

- l'environnement, une ressource au cœur du projet,
- l'économie, atout indispensable à un développement équilibré,
- la structuration du territoire, moyen et conséquence d'un développement équilibré,
- la transition écologique et la lutte contre le changement climatique.

Chacun de ces axes est décliné en objectifs opérationnels qui serviront de feuille de route à l'action de Cauvaldor.



L'ensemble des documents du SCoT est disponible sur le site internet : www.cauvaldor.fr, rubrique « Aménagement de l'espace ».

Saint-Céré, un des bourgs centres du territoire



VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME

unique pour les 79 communes

↘ Le PLU intercommunal viendra traduire de manière opérationnelle à l'échelle de la parcelle les orientations du SCoT. Les élus ont fait le choix d'intégrer un volet habitat pour répondre aux enjeux en la matière sur le territoire. Le PLUi-H permettra de coordonner les politiques d'urbanisme et d'habitat sur les 79 communes.

Après une phase initiale de diagnostic et d'ateliers d'élus, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été dégagées et retranscrites à travers 5 axes :

- ➡ Définir une politique de l'habitat garantissant un accès au logement pour tous et s'inscrivant dans une logique de développement résidentiel harmonieux.
- ➡ Développer l'emploi en milieu rural et renforcer les pôles stratégiques du territoire.
- ➡ Soutenir l'économie agricole et forestière, préserver les ressources naturelles.
- ➡ Promouvoir un territoire des proximités, connecté aux réseaux de communication, favorable au bien-être des populations.
- ➡ Valoriser la qualité des paysages et du patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire.

Ces axes reflètent l'ambition des élus de développer durablement le territoire en fondant son avenir sur ses atouts (situation géographique, richesses touristiques, milieu naturel, patrimoine architectural, urbain et paysager) et leur capacité à mettre en place une politique ambitieuse marquée par le développement économique, les services à la population et l'accès au logement.

↘ Au printemps, une phase de concertation autour du PADD a permis aux élus et aux habitants de se saisir des enjeux et d'exprimer leurs attentes quant aux axes de développement choisis. La démarche se poursuit aujourd'hui avec les communes pour définir le zonage qui exprime les choix en matière de vocation des sols en affectant à chaque parcelle du cadastre une « direction » spécifique sur la base de laquelle se fera l'instruction des futurs permis de construire. Ce travail de terrain sur chacune des 79 communes se concrétisera par la rédaction du règlement écrit et graphique du futur PLUi-H qui fera également l'objet d'une concertation publique. A noter que tout au long de l'élaboration du PLUi-H, les documents d'urbanisme des communes (PLU, carte communale, RNU) continuent de s'appliquer.

Réunion de concertation autour du PADD à Cuzance



VERBATIM

« Notre objectif est d'organiser notre développement, de disposer des bons outils opérationnels, et ce malgré des réformes qui ne semblent pas favoriser le monde rural. » - Gilles LIEBUS, président

« Nous devons assurer un développement intelligent qui réponde aux impératifs démographiques, aux besoins en logements, dans le respect de notre cadre de vie. » - Raphaël DAUBET, vice-président Aménagement-Urbanisme.

SANTÉ

Une 5^{ème} maison ouvre ses portes à Souillac



MSP de Souillac

📌 La Maison de Santé pluriprofessionnelle de Souillac vient compléter le maillage territorial des quatre équipements existant à Alvignac, Gramat, Payrac et St-Céré.

L'ancienne Communauté de Communes du Pays de Souillac-Rocamadour, déjà consciente des difficultés à venir quant à la baisse de la démographie médicale sur le nord du Département, s'était dotée de la compétence Maison de Santé dès 2012. Sur Souillac, une réflexion des professionnels de santé pour la création d'une maison médicale avait déjà cours depuis quelques années. Accompagnée par l'Agence Régionale de Santé et la communauté de communes, cette volonté s'est alors rapidement concrétisée : étude de programmation préconisant les surfaces et équipements nécessaires (2013), définition du projet de santé prévoyant les modalités d'organisation des professionnels pour la prise en charge des patients (2014), labellisation Maison de Santé Pluriprofessionnelle par l'ARS, dépôt des demandes de financement, choix d'un maître d'œuvre (2015) puis des entreprises de travaux (2016).

📌 Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens de Cauvaldor a suivi le déroulement de l'opération avec les professionnels de santé et continuera d'assurer un lien étroit entre la communauté de communes et la SISA* qui devrait prochainement être créée.

📌 La Maison de santé est opérationnelle depuis début mai. Une vingtaine de praticiens y exerceront, certains sont d'ores et déjà installés d'autres arriveront très rapidement : une sage-femme, onze infirmières réparties en deux cabinets, un dermatologue, trois médecins généralistes répartis sur deux cabinets, un ostéopathe, un podologue, une diététicienne-nutritionniste, une psychologue et l'institut Camille Miret pour des consultations de psychiatrie. Des espaces sont encore disponibles : deux cabinets pour des médecins généralistes, un espace pour dentiste/kinésithérapeute/ophtalmologiste, deux bureaux partagés pour des permanences ou des consultations ponctuelles.

*Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires : cadre juridique pour l'exercice regroupé des libéraux en maison de santé pluridisciplinaire

📌 Pour cette opération, d'un coût total de 2 M€, CAUVALDOR a reçu les soutiens financiers suivants :

- Europe : 200 000 € (LEADER)
- État : 250 000 € (FSIL) et 100 000 € (FNADT)
- Région Occitanie : 112 500 €
- Département du Lot : 50 000 €
- Commune de Souillac : 200 000 €



LE CHÈQUE ÉNERGIE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le chèque énergie vient remplacer les tarifs sociaux de l'énergie. 2018 marque son déploiement national après une expérimentation de 2 ans sur 4 départements. Il est envoyé directement aux ménages bénéficiaires identifiés à partir des déclarations réalisées par ailleurs aux services fiscaux, selon le revenu fiscal de référence et la composition du ménage. Le chèque énergie est utilisable pour tout type d'énergie mais également pour des travaux de rénovation énergétique ; son montant moyen est de 150 €.

> Information détaillée sur www.chequeenergie.gouv.fr (simulateur d'éligibilité, foire aux questions pour les bénéficiaires et pour les professionnels acceptants, assistance utilisateurs...)

> Numéros de téléphone : pour les bénéficiaires : 0 805 204 805 (n°vert gratuit) et pour les professionnels : 09 70 82 85 82 (appel non surtaxé).

MODERNISATION DES PISCINES

Une cure de jouvence pour Les Cascades du Causse

📌 Le centre aquarécréatif de Gramat connaîtra d'ici quelques mois d'importants travaux de rénovation.

Cet équipement dispose de deux espaces : un bassin sportif et un espace ludique composé d'un bassin de loisir, d'une pataugeoire et d'équipements de glisse (toboggan et pentagloss). Conformément aux orientations du programme de développement des piscines communautaires, les travaux consisteront notamment en la transformation du bassin sportif en bassin nordique. L'objectif est de proposer une période d'ouverture plus ample du printemps à l'automne et permettre ainsi l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire.

➤ Cette opération prévoit également la reprise des surfaces et de l'étanchéité du bassin sportif, un rafraîchissement de l'espace ludique, la mise en accessibilité des locaux et des bassins, et une extension qui accueillera vestiaires individuels et collectifs. Les vestiaires actuels seront transformés en locaux techniques et de stockage, bureaux et infirmerie.

➤ En termes de calendrier, l'équipe de maîtrise d'œuvre a d'ores et déjà été choisie et travaille actuellement sur le projet, la consultation pour retenir les entreprises de travaux sera prochainement lancée et le chantier est programmé pour débuter dès septembre. Le centre aquarécréatif sera ainsi opérationnel pour la saison 2019.

Cette opération est la première d'un programme plus vaste de rénovation et de modernisation des équipements sportifs (piscines et gymnases). Le calendrier des prochaines interventions sera décidé en fonction de l'urgence des travaux et des financements obtenus.

OUVERTURE DE SAISON POUR LES 5 ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

📌 Le territoire de Cauvaldor est riche d'un maillage de piscines de plein air dont locaux et touristes profitent pleinement tout au long de l'été. La communauté de communes gère les piscines de Biars, Gramat, Souillac, St-Céré et Sousceyrac-en-Quercy. Dans quelques jours, la saison 2018 sera lancée, bassins et équipes de saisonniers sont prêts à accueillir leurs premiers baigneurs.

Centre aquarécréatif



**Ces travaux
représentent un
investissement de
1,18 M€ pour Cauvaldor**



DATES D'OUVERTURE DES PISCINES

Samedi 2 juin Centre aquarécréatif
"Les Cascades du Causse"
GRAMAT
05 65 38 78 90

Samedi 2 juin Piscine
SOUILLAC
05 65 37 82 47

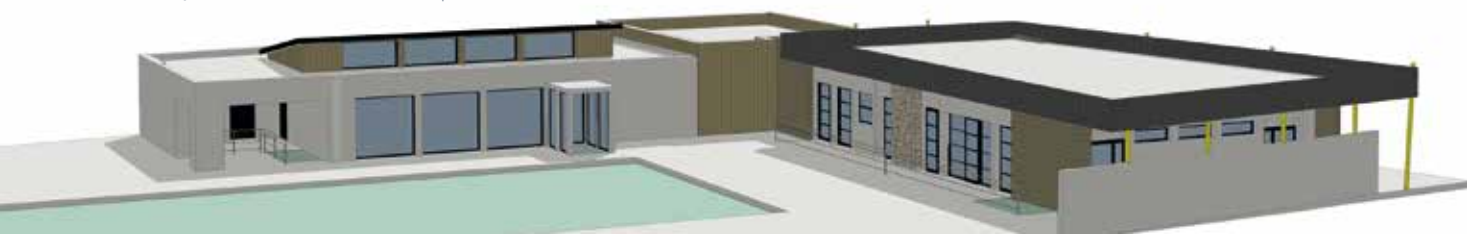
Lundi 18 juin Piscine
SOUSCEYRAC-en-QUERCY
05 65 10 12 51

Samedi 7 juillet Piscine
BIARS-sur-CÈRE
05 65 38 45 66

Samedi 7 juillet Piscine
SAINT-CÉRÉ
05 65 38 00 91

**Horaires et tarifs disponibles sur
www.cauvaldor.fr
(rubrique Famille & Solidarité)**

Projet de modernisation du bassin sportif



LA PLUME DU CAUSSE

Le projet d'abattoir de volailles prochainement opérationnel à Gramat

↘ Cauvaldor accompagne la création d'un atelier d'abattage et de découpe de volailles depuis plusieurs années.

Les travaux de construction de « La Plume du Causse » devraient débuter à l'automne sur la zone du Périé.



Entrée de la ZAE du Périé à Gramat

Ce projet est né de la volonté de cinq producteurs de se réunir afin de se doter d'un outil collectif performant. Cet investissement a pour objectif de pérenniser les filières de production locale, notamment pour les « petits » producteurs. Le choix d'implantation sur le site du Périé à Gramat s'est fait naturellement, en raison de sa centralité par rapport aux apporteurs et de sa vocation agro-alimentaire déjà confirmée avec notamment la présence de La Quercynoise. Cela permettra également de mutualiser la gestion des déchets sur la zone.

↘ La réalisation de cet atelier fait appel à un dispositif du crédit-bail immobilier : l'investissement de la communauté de communes à hauteur de 515 000 €, qui porte sur le foncier et la construction d'un bâtiment de 500 m², sera entièrement répercuté au groupement de producteurs par le paiement d'un loyer. De leur côté, les agriculteurs prennent directement en charge les lots techniques (chambres froides, isolation, chaîne d'abattage, sols industriels, électricité). Les acquisitions foncières ont été réalisées dès 2016, un maître d'œuvre pour la conception-réalisation du bâtiment a été désigné en juillet 2017 (groupement Poumeyrol-Dejante- CIB-WH Lanau-Aussel), le plan de financement est finalisé, le permis de construire a été obtenu en février 2018 et les entreprises de travaux seront prochainement retenues.

↘ Les producteurs engagés dans cette opération se sont d'abord réunis au sein d'une association mais le projet a évolué vers une gouvernance élargie en ouvrant la structure à des partenaires publics. Le choix s'est porté sur la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) sous statut SARL. Comme pour le PNR des Causses du Quercy et la Chambre d'agriculture, Cauvaldor participe au capital social de la SCIC à hauteur de 1000 €.

Au-delà de la création d'un atelier-relais, l'engagement de Cauvaldor dans ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté des élus de structurer et conforter l'activité agro-alimentaire sur son territoire et notamment la filière avicole durement touchée par la grippe aviaire.

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Opération groupée : une réussite locale et régionale



Passé à poissons sur la Bave, site de la Ségaria à St-Jean-Lespinasse

La construction des grands barrages sur la Dordogne amont a supprimé plus de 60 % des habitats favorables au saumon. Ces changements ont donc naturellement reporté les besoins des espèces sur les affluents lotois (Bave, Cère, Mamoul, Orgues, Sourdoire) qui représentent aujourd'hui 23 % du potentiel biologique du bassin de la Dordogne. Dans le cadre de l'article L.432-6 du code de l'environnement relatif aux cours d'eau classés, l'ex Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne a été sollicité en 2012 pour la mise en place d'une démarche groupée de restauration de la continuité écologique. Reprise par Cauvaldor, cette opération s'achève cette année

avec 18 sites aménagés pour un montant total de travaux de plus d'1 M€, une part minimale étant financée par le propriétaire de l'ouvrage et le restant partagé entre l'Agence de l'Eau, la Région, le Département, EDF et la Fédération de Pêche.

Les travaux consistaient soit à l'aménagement d'une passe à poissons sur l'obstacle soit à l'effacement de l'ouvrage. Les espèces ciblées par ces aménagements sont le Saumon Atlantique, la Truite de mer, la Lamproie marine, l'Anguille et la Truite fario. Les premiers suivis réalisés par la Fédération de pêche sont très encourageants.

SYSTÈME D'ALERTE DE CRUE

Création d'un site internet dédié

La communauté de communes dispose désormais sur son territoire de 5 systèmes d'alertes locaux de crue (bassins versants de la Borrèze, la Sourdoire, le Mamoul, la Bave et l'Alzou). Ce nouvel outil de consultation en ligne réservé exclusivement aux gestionnaires de crise (élus, agents d'astreinte, services de secours...) permet une consultation en temps réel de la pluviométrie locale et des hauteurs d'eau observées dans les cours d'eau. Composés de radars et de pluviomètres, ces équipements sont reliés à une plateforme internet qui reçoit en temps réel les informations des stations de mesure et est capable d'envoyer des SMS d'alerte en cas de dépassement de seuil.

CRUES DE JANVIER 2018

Travaux d'urgence de protection de berge à Bretenoux

Épis rocheux sur les berges de la Cère à Bretenoux



Les crues de la Cère du 5 et 21 janvier derniers ont causé un recul de berge de plusieurs mètres sur des parcelles bâties. Devant la menace imminente de l'effondrement d'un premier bâtiment et de l'aggravation de l'érosion pouvant toucher rapidement plusieurs habitations, la communauté de communes a décidé de mener des travaux d'urgence de protection de berge déclarés d'intérêt général par l'Etat. Cette protection, temporaire, est constituée de 10 épis en enrochement permettant de renvoyer le courant vers le centre du cours d'eau. Une étude est actuellement en cours pour la réalisation d'une protection en génie végétal pour une meilleure stabilité et pérennité du secteur, tout en améliorant la biodiversité locale.



Séance Ciné Belle Etoile à St-Laurent-les-Tours

CINÉ BELLE ÉTOILE

20 séances en plein-air et des nouveautés !

Au travers de l'opération Ciné Belle Etoile, Cauvaldor accompagne les communes volontaires pour la programmation estivale de cinéma en plein-air. Pour cette seconde édition, quatre nouveautés viennent enrichir les 20 séances programmées entre le 5 juillet et le 1^{er} septembre 2018 :

📌 La participation des cinémas de proximité pour des séances avec un film en sortie nationale ;

📌 Une collaboration avec le Pays d'art et d'histoire pour proposer des projections dans des lieux présentant un intérêt patrimonial et un film en lien avec ce patrimoine ;

📌 Un clin d'œil au festival de "Saint-Céré Opéra éclatée" avec un film en lien avec l'opéra ;

📌 la projection de vidéos courtes de jeunes vidéastes (YouTubers) en amont de chaque séance.

Les séances sont gratuites et sans réservation. Une animation ou un temps de convivialité au cœur du village est proposé en amont de chaque séance.



Retrouvez les dates, lieux et programmation complète sur www.cauvaldor.fr

CYCLE DE CONFÉRENCES

La culture à l'ère du numérique

Un cycle de sept conférences autour des enjeux de la révolution numérique dans le domaine culturel est proposé aux acteurs culturels, élus et citoyens. Chaque rendez-vous est animé par Olivier Hag, intervenant et salarié de l'association toulousaine « Combustible Numérique ».



LES RENDEZ-VOUS À VENIR :

Jeudi 14 juin à Biars/Cère - Cinéma R. Doisneau 18h
" Tous créateurs à l'ère du numérique ? "

Jeudi 5 juillet à Gramat - Cinéma l'Atelier 18h
" Valoriser le patrimoine à l'ère du numérique "

Jeudi 20 septembre à St-Céré - Cinéma de la MJC 18h
" YouTube, la plateforme qui démocratise la pratique culturelle par la vidéo "

Jeudi 25 octobre à Souillac - Salle du Bellay 18h
" Les Fablabs, makerspaces et hackerspaces. Quésako ? "

Jeudi 29 novembre à Payrac - Salle polyvalente 18h
" La course à l'attention : quel est l'impact du numérique sur la communication digitale ? "

Renseignements et réservation : culture@cauvaldor.fr
ou 05 65 33 81 36 **SOIRÉES GRATUITES**

PATRIMOINE

NOUVELLE SAISON

Le Pays d'art et d'histoire

Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, plus de 120 animations pour toute la famille sont programmées chaque année entre avril et novembre sur tout le territoire. L'occasion de découvrir les villages, leur patrimoine bâti et naturel, des sites patrimoniaux incontournables aux plus confidentiels. La palette proposée est riche et chaque rendez-vous accompagné d'un spécialiste ou d'un artiste qui a à cœur de vous faire partager sa connaissance du territoire et/ou de son art. En famille, entre amis ou en solo, le Pays d'art et d'histoire vous invite à profiter pleinement de cette saison 2018 pour vous émerveiller au contact de notre patrimoine !

Retrouvez le programme complet dans les offices de tourisme et lieux culturels ou en ligne sur : www.pays-vallee-dordogne.fr

